

CHARTRE DU RANDONNEUR

Préparation de la randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

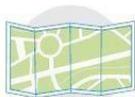
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Après la randonnée



PENSER À VÉRIFIER QU'AUCUNE TIQUE NE SOIT ACCROCHÉE

à votre peau. Si besoin, retirez-la avec un tire-tique (vendu en pharmacie) et désinfecter l'endroit pour éviter les complications (maladie de Lyme).

En cas d'accident, composez le 112 ou le 18

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'informations erronées ou manquantes. Si vous rencontrez des difficultés dans la lisibilité du parcours, constatez un manque de balisage ou pour toute autre suggestion d'amélioration, merci de le signaler à l'Office de Tourisme du Ménil.

Crédits photos : © Marianne ZINSZ (OTC-BHV) Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



CIRCUIT DE RANDONNÉE LA LOGE DU ROULEUX AU MÉNIL



SAISON
HORS NEIGE



DURÉE
2 H 30'



DISTANCE
7.5 KM



DÉNIVELÉ
+ 300 M



DIFFICULTÉ
1 PETIT PAS



- Au départ du Chalet de la Golette, le début de la randonnée est à découvert sur une petite route de montagne jusqu'aux Huttes avant de parcourir un joli chemin forestier ombragé et de gagner le Chalet des Baigneux et la Loge du Rouleux. Une promenade qui permet de goûter à la quiétude des sommets vosgiens...

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Bureau du Ménil - Place du 1^{er} RCP — 88160 LE MÉNIL

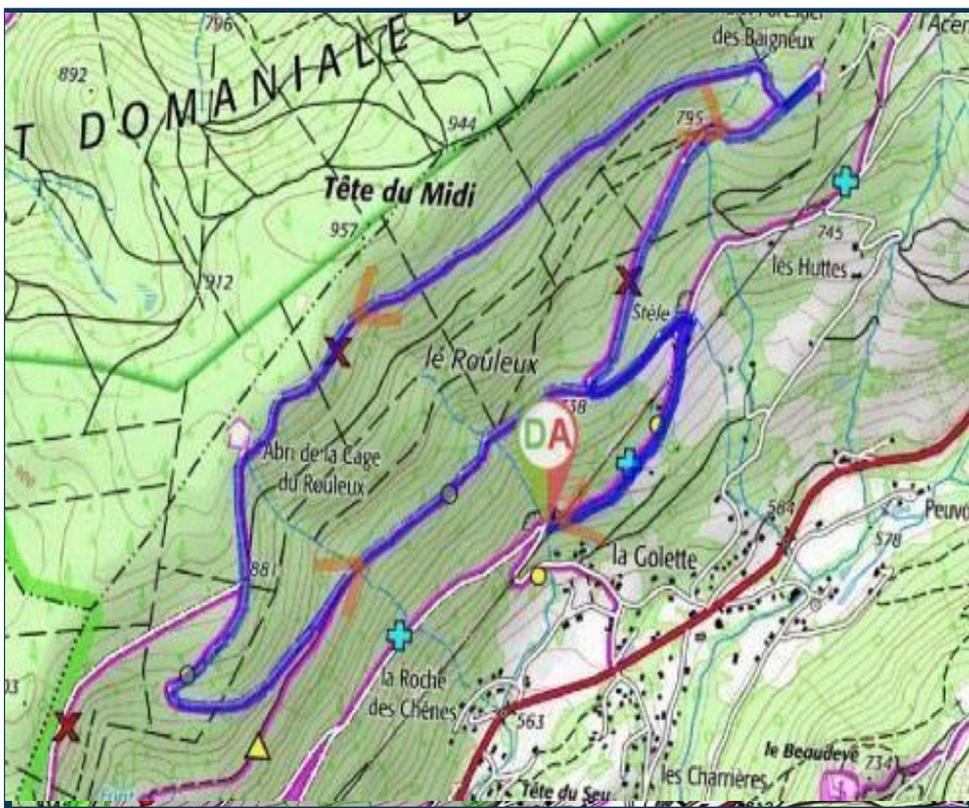
+33 (0)3 56 11 00 90 — info.tourisme@ballons-hautes-vosges.com — www.ballons-hautes-vosges.com

ACCÈS ET POINT DE DÉPART

Accès : Du parking de l'Office de Tourisme du Ménil, au cédez-le-passage, tourner à droite sur la D486 et rouler sur 2 km. Au sommet de la côte (pancarte jaune « Les Quatre Chemins »), tourner à gauche. Suivre la petite route qui monte sur 800 mètres.

Départ : parking du Chalet de la Golette.

BALISAGES croix bleue, disque jaune, chevalet rouge, disque jaune



© IGN - 2024 - Copie et reproduction interdite.



PARCOURS ET POINTS D'INTÉRÊT

➡ Monter la route goudronnée direction « Les Huttes - Cornimont » balisage disque jaune et croix bleue.

Après 700 mètres, prendre la route sur la gauche direction « Loge du Rouleux » balisage disque jaune. Un petit banc se trouve sur la gauche, à proximité d'une stèle. Joli panorama. Au carrefour suivant, ne pas prendre le chemin tout droit balisage disque jaune mais suivre la route goudronnée à droite.

➡ Une petite maison est visible sur la droite dans une clairière. La route devient chemin de terre.

Suivre le balisage chevalet rouge. Après environ 800 mètres, dans un virage à gauche, s'engager à droite direction « Chalet des Baigneux 3 mn ». Il s'agit d'un court aller-retour pour découvrir ce charmant chalet forestier agrémenté d'une table de pique-nique extérieure.

➡ De retour au virage, monter sur la droite direction « Loge du Rouleux » balisage chevalet rouge. Après 2 km, le chemin commence à descendre doucement. On découvre sur la droite la Loge du Rouleux (photographie ci-dessus), appelée aussi Chalet des Italiens, équipée d'une table de pique-nique extérieure.

Poursuivre sur le chemin qui descend direction « La Golette - Le Ménil » balisage disque jaune. Au carrefour 400 mètres plus bas, aller tout droit balisage disque jaune. Suivre ce chemin qui redescend jusqu'à la route goudronnée empruntée au début de la randonnée et permet de rejoindre le parking.



À DÉCOUVRIR

> La stèle Plinio Rigola

Située à une altitude de 720 mètres, la stèle Plinio Rigola rappelle qu'en ces lieux, à l'automne 1944, un résistant d'origine italienne est mort en participant aux combats pour la libération du village du Ménil.

> La Chapelle de Pitié

Cette chapelle, située sur le versant opposé de la montagne, fait l'objet d'une balade à destination des familles. Située à 697 mètres d'altitude, elle aurait été bâtie vers 1850/1860 par les familles du secteur pour remercier la Vierge de toutes les récoltes (céréales, foin...) malgré la pluie incessante tout au long de l'année. Elle est accessible en voiture et ouverte toute l'année.

> Les Guédons

Les habitants du Ménil s'appellent les Guédons et les Guédonnes pour une raison particulière. Autrefois, le village comptait de nombreuses entreprises textiles et les ouvriers rentraient du travail avec des fibres de tissu sur les vêtements. Ces fibres sont appelées « Guédons » en patois vosgien, d'où ce nom pour le moins original qui désigne les villageois.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE

